



Presse

10 rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Tél : 01 45 56 77 26
Fax : 01 45 56 78 74

Parti Socialiste

www.parti-socialiste.fr

presse@parti-socialiste.fr

Mercredi 24 juin 2009,

**Communiqué de
Sylvie ROBERT, Secrétaire nationale à la culture**

La RGPP dans la culture: le ministère ratiboisé

Le ministère de la culture et de la communication fête cette année le cinquantenaire de sa création. En guise de cadeau d'anniversaire, le pouvoir a engagé le processus de RGPP (révision générale des politiques publiques) qui va se traduire, s'il n'y est pas mis fin, par la réduction drastique du service public de la culture et le rétrécissement de l'administration culturelle créée par André Malraux et qui demeure un modèle pour de nombreux pays.

Le projet de restructuration du ministère (réduction du nombre des administrations centrales, filialisation ou externalisation de missions, disparition de services..) s'effectue sur fond de désengagement financier de l'Etat, de réduction des effectifs de la fonction publique et d'application de normes de gestion purement comptables.

Les derniers arbitrages rendus par le pouvoir confirment l'affaiblissement programmé du ministère de la culture et de la communication : mise en cause de services tels que les archives, les musées, l'architecture, disparition d'emplois dans l'administration centrale, réduction de la fonction de tutelle sur les institutions culturelles...

Le Parti socialiste a dénoncé dès 2008 ce coup porté à cette mission essentielle de l'Etat qu'est la définition et la mise en oeuvre d'une politique culturelle nationale ambitieuse, ouverte, innovante, au service du public et des artistes.

Il réitère aujourd'hui son opposition à ce projet néfaste pour la vie culturelle et artistique de notre pays, et apporte son soutien aux actions menées par les personnels du ministère et leurs organisations représentatives.

Le nouveau Ministre de la Culture doit d'urgence revenir sur ces décisions, sous peine de n'être qu'un ministre virtuel, sans administration et sans moyens pour agir.